



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



07 NOV 2023
Greffe

Le greffier

N° d'entreprise : 0480 174 942

Nom

(en entier) : BIOXTRACT

(en abrégé) :

Forme légale : société anonyme

Adresse complète du siège : Zone d'activités Nord, Ball. 1 boîte 2, 5377 Somme-Leuze

**Objet de l'acte : Démission d'administrateurs et renouvellement du mandat
d'administrateurs et mandat de délégué à la gestion journalière**

(extrait des décisions unanimes par écrit des actionnaires d.d. 21 novembre 2023)

4.1 Les actionnaires constatent que les démissions d'administrateurs n'ont pas été correctement enregistrées à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Ils prennent acte et, pour autant que de besoin, approuvent et confirment la démission ou, le cas échéant, révoquent les personnes suivantes de leur mandat d'administrateur de la Société aux dates mentionnées ci-après:

- Monsieur Pierre-Hadi Saad, avec effet au 18 décembre 2020; et
- Itero SRL, représentée par Monsieur Richard Brachwitz, avec effet au 1^{er} janvier 2021.

4.2 Les actionnaires renouvellent le mandat des administrateurs suivants avec effet immédiat et pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Christian Dawir;
- Monsieur Ivan Dierckxsens; et
- Monsieur Jean-Noël Tilman.

Les personnes reprises ci-dessus forment l'entière du conseil d'administration de la Société.

[...]

5. Les actionnaires décident de donner procuration à AD-Ministerie BV, ayant son siège à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par Adriaan de Leeuw, à qui elle donne pleins et entier pouvoirs pour agir en son nom et pour la représenter, qualitate qua, auprès du registre des personnes morales et du guichet d'entreprises compétents pour accomplir toutes les démarches nécessaires pour effectuer toute publication dans le Moniteur Belge (en ce compris mais sans s'y limiter pour faire publier un extrait du présent procès-verbal), et en conséquence, remplir, signer et déposer tous formulaires, y compris les formulaires de publication, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat.

(extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 décembre 2023)

[...]

4.2 Le conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Christian Dawir en qualité de délégué à la gestion journalière avec effet immédiat et pour une période indéterminée. Il portera le titre d'administrateur-délégué.

4.3 Le conseil d'administration décide de donner procuration à AD-Ministerie BV, ayant son siège à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par Adriaan de Leeuw, à qui elle donne pleins et entier pouvoirs pour agir en son nom et pour la représenter, qualitate qua, auprès du registre des personnes morales et du guichet d'entreprises compétents pour accomplir toutes les démarches nécessaires pour effectuer toute

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

publication dans le Moniteur Belge (en ce compris mais sans s'y limiter pour faire publier un extrait du présent procès-verbal), et en conséquence, remplir, signer et déposer tous formulaires, y compris les formulaires de publication, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat.

AD-Ministerie BV
Représentée par
Adriaan de Leeuw
mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 21/05/2024 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).